

Le magazine de votre ville

Rencontre

à Combs

N°153
Novembre
2014



Dossier > La Nouvel(le) vie
de la Coupole

www.combs-la-ville.fr



**Je n'aime pas les coiffeurs...
...qui ne m'annoncent pas la couleur !**

Je veux tout... et alors ?

SHAMPOING + BRUSHING + COUPE 10€

SHAMPOING BRUSHING + COUPE 20€

SHAMPOING BRUSHING COUPE + COULEUR 30€

SHAMPOING BRUSHING COUPE + COULEUR NOIR 40€

SHAMPOING BRUSHING COUPE + BALAYAGE 50€

SHAMPOING COUPE HOMME 10€

tCHIP
La coiffure à petits prix
www.tchip.fr

COMBS-LA-VILLE
23, avenue de la République
Tél. : 01 60 60 08 08
Du mardi au samedi de 9h à 19h. Le jeudi de 10h à 20h

Sans rendez-vous. Nos prix sont nets et sans suppléments. Prix maximum conseillés.
100% marques L'ORÉAL et KÉRASTASE
Shampooing-Brushing 10€ sur cheveux courts. Avec vous les cheveux courts ? OUI, si vos cheveux ne touchent pas les épaules.

fermélec
valorisez votre habitat

RGE QUALIBAT
EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ENR

FAAC
AUTOMATISMES ET CONTRÔLES D'ACCÈS

AUTOMATISMES

PORTAILS ET CLOTURES

ELECTRICITE GENERALE

FENÊTRES* VOILETS *

*** pour votre crédit d'impôt**

www.fermelec.com

38 ter, rue de Villecresnes, BRUNOY

01 69 39 25 25

Ouverture du secrétariat: du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 18h

SARL au capital de 7622.45€- 419 219 548 RCS EVRY

NOUVEAU À COMBS-LA-VILLE

McDonald's

POUR TOUT ACHAT D'UN MENU MAXI BEST OF, UN SUNDAE VOUS EST OFFERT SUR PRÉSENTATION DE CETTE ANNONCE

**ZAC de l'Ormeau - Avenue André Malraux
77380 Combs-la-Ville**

MC DRIVE | WIFI | BORNE DE COMMANDE | AIRES DE JEUX

MÉNAGE & REPASSAGE

GARDE D'ENFANTS

JARDINAGE

50% de réduction d'impôts*

Devis gratuit & sans engagement

omimo
SERVICES AUX PARTICULIERS

Nos engagements : Qualité, flexibilité, proximité et suivi par une entreprise locale. Gain de temps et économie.
Prestations régulières ou ponctuelles adaptées à vos besoins.

Contactez-nous
Tél : 01 77 00 96 28
info@omimo.fr - www.omimo.fr

SI services à la personne

RCS MELUN 801 218 355 - AGREMENT SAP 801 218 355 - * Détails sur notre site omimo.fr



SOMMAIRE

4 Actu

- Les images du mois
- Des aides aux transports pour les anciens combattants
- L'agenda des seniors
- La maison médicale avenue de la République ne disparaît pas
- SIVOM : ramassage des bacs
- Avis d'enquêtes publiques

8 Travaux

9 Élargissons notre horizon

- Les grandes figures européennes
- L'ICAM fait sa troisième rentrée à Sénart

10 Un peu d'histoire

12 Bien vivre

- Engagez-vous pour le climat !
- La chasse en forêt de Sénart

13 Dossier

- La Nouvel(le) vie de la Coupole

16 Économie locale

- Un coin de Bretagne à Combs-la-Ville
- L'Ecopole est lancé !

18 Dans vos quartiers

- Les visages de vos quartiers

19 À votre rencontre

- L'association des chiens guides d'aveugles d'Ile-de-France

20 Du temps pour soi

- Festival des arts oratoires
- Téléthon 2015
- Princesse et muezin, du rêve à la Coupole
- Festival les Traversées à Sénart

23 Les associations

26 Vie municipale

27 À noter

On avance quand même !

La mauvaise nouvelle est confirmée : l'Etat va continuer à fortement diminuer ses dotations aux communes, au nom de la résorption du déficit public, oubliant au passage que les communes ne dépensent que ce qu'elles ont, et qu'elles n'empruntent que pour investir et préparer l'avenir, permettant au passage le maintien de l'activité économique locale...

L'Association des Maires de France, unanime au-delà des différences politiques de ses membres, mène en notre nom le combat visant à faire comprendre au gouvernement la portée terrible de l'erreur qu'il commet en nous mettant dans le même sac que l'Etat, dont on sait qu'il n'a pas cessé depuis 40 ans de s'endetter, et de nous endetter !, pour assurer son fonctionnement quotidien, alors que ce n'est absolument pas notre cas.

C'est pourquoi j'ai souhaité proposer au Conseil Municipal de soutenir l'action menée par l'AMF et j'attendais, en toute logique, un soutien unanime. Hélas pour eux, les élus minoritaires ont préféré camper sur le soutien systématique au gouvernement que de montrer leur attachement à disposer des ressources minimales nécessaires au bon fonctionnement de l'outil municipal.

La préparation du budget 2015 souffrira bien évidemment de cet abandon progressif des dotations de l'Etat, qui vont baisser d'un tiers en 3 ans, après avoir déjà stagné puis diminué ces 2 dernières années.

Mais nous nous tenons prêts à faire face à ce nouveau coup dur, dont il n'est pas question de répercuter la charge sur le contribuable communal, ce qui serait à la fois facile et « justifié » mais contraire à nos engagements.

C'est pourquoi, si le rythme de nos projets va s'en trouver altéré, nous ne renoncerons à rien.

Après avoir livré en temps et en heure la nouvelle crèche, nous ouvrirons dans les délais prévus notre nouveau marché, et



Clôture de la Semaine bleue avec M. et Mme Seniors et leurs dauphins.

nous mènerons à son terme le vaste dossier du nouvel équipement aquatique.

Et dès 2015, nous écrirons une nouvelle page de l'histoire de la Coupole, qui va bientôt intégrer en toute propriété et gestion le patrimoine de la commune. Le dossier du mois est là pour vous communiquer le fruit de nos longues et patientes réflexions qui ouvrent, comme vous allez le voir, de belles et ambitieuses perspectives.

Et ce sera également l'année décisive pour la réussite assurée de la vaste opération du renouveau des Brandons, comme en témoigne le protocole signé entre l'Etat, la commune et l'Office HLM, qui vient « sanctuariser » le dossier qui ne peut plus désormais courir le risque de dévier de sa trajectoire. Les premiers relogements, bientôt, dans le bâtiment construit à cet effet rue sermoise, sont là pour témoigner de l'engagement irréversible de la démarche, et du respect de notre parole.

On le voit, malgré la crise et sa gestion très contestable par l'Etat, nous tenons bon, grâce à notre détermination à faire front et au travail exceptionnel fourni par les agents de la commune, à quelque niveau de responsabilité ou d'exercice qu'ils se trouvent.

Bonne lecture !

Votre Maire

Guy Geoffroy



Directeur de publication : le député-maire, Guy Geoffroy. **Co Directeur de publication** : Marie Martine Salles, maire-adjoint.
Conception-réalisation : direction Communication-NTIC, Mairie de Combs-la-Ville - Place de l'Hôtel de Ville - 77385 Combs-la-Ville Cedex.
 Tél. 01 64 13 16 00 - Site : www.combs-la-ville.fr. **Impression** : SCEI, 50-54 bd du Colonel Fabien 94200 Ivry sur Seine RCH 34585980.
Régie publicitaire : C.M.P. 56 bd de Courcerin - 77 183 Croissy-Beaubourg - Tél. 01 64 62 26 00 - **Prix du numéro** : 0,65 euros



Démarrage de la *Semaine bleue* le 13 octobre par la projection du film *Qu'est-ce qu'on a fait au bon dieu ?*



Après la projection du film, les seniors se sont retrouvés à la cafétéria de la Coupole pour un goûter préparé lors de l'atelier cuisine de Trait d'Union sur le thème de la pomme dans le cadre de la semaine du goût.

Les images du mois..



Le 17 octobre, jour de clôture de la *Semaine Bleue*, les seniors après le spectacle ont assisté à l'élection de madame et monsieur Seniors 2014. Ginette Boulie et Alain Abitbol sont les heureux élus entourés de leurs dauphins Anna Schweizer et Joël Leconte, du député-maire, Guy Geoffroy et de nombreux maires-adjoints dont Patrick Sédard délégué auprès des Seniors.



La *Semaine du Goût* avait pour thème la pomme. Le centre d'activités sociales Trait d'Union a proposé aux enfants de 3-10 ans une cueillette de pommes à Coubert suivi d'un atelier fabrication de jus de pomme. La restauration et les centres de loisirs ont également, durant cette semaine, travaillé autour de la pomme.



Lors du vernissage de l'exposition au Château de la Fresnaye, en présence de Jorge Araniz Marillan, président de la Fédération régionale des MJC d'Ile de France et de Pascal Strub, président de la MJC de Combs-la-Ville, le public a découvert 50 ans d'histoire de la Maison des Jeunes et de la Culture.



50 enfants de 5 à 12 ans, une dizaine de bénévoles de Trait d'Union et de familles ont fêté Halloween. Au programme : atelier maquillages, cuisine, maison des horreurs, confection de bonhommes en bonbons, jeux et arts créatifs.

Des aides aux transports pour les anciens combattants

Notre interpellation n'aura pas été vaine ! La direction des transports du Conseil Général de Seine et Marne a finalement décidé d'accorder la possibilité aux anciens combattants et veuves de guerre de bénéficier gratuitement de 10 coupons *Mobilis* à compter du dernier trimestre 2014.

Comme nous vous l'avions indiqué lors d'une précédente parution (*Rencontre n°148, avril 2014*), la mise en oeuvre des titres de transports *Mobilis* est validée par le Département de Seine et Marne. Le coupon magnétique *Mobilis* correspond à un forfait journalier qui vous permettra de voyager durant 24 heures sur tous les modes de transport en commun des zones 1-4 ou 1-5 d'Île de France.

COMMENT FAIRE SA DEMANDE ?

Les demandes relatives à ce nouveau dispositif s'effectueront comme pour les demandes «Améthyste», auprès du service des aides sociales du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Il s'agit d'une demande annuelle dont le renouvellement devra intervenir uniquement à la date d'anniversaire. Les coupons mobilis



seront envoyés par le Département au domicile du bénéficiaire par envoi recommandé.

À titre tout à fait exceptionnel, lors de la première année de mise en oeuvre, si vous êtes en possession aujourd'hui d'un forfait *Améthyste* 4-5 en cours de validité, vous pourrez effectuer une demande de coupons *Mobilis*. Dans ce cadre, le dispositif *Améthyste* 4-5 est résilié de plein droit et ceci parallèlement à l'attribution de 10 coupons journaliers. Cependant les frais de dossier de 20 euros relatifs à ces forfaits *Améthyste* 4-5 ne seront en aucun cas remboursés.

Ce dispositif qui ne concerne que les anciens combattants ou veuves de guerre n'est pas cumulable avec les deux autres dispositifs *Améthyste* toujours en vigueur pour ces deux catégories.

Renseignements : 01 64 13 45 13/21

Élections CNRACL

La Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales (C.N.R.A.C.L.) procède au renouvellement de son Conseil d'Administration en décembre 2014. L'élection de ses membres a lieu dans le cadre d'un vote par correspondance ou par Internet. Les agents de la commune relevant de ce régime, comme les agents retraités de la Fonction Publique Territoriale, quel que soit leur dernier employeur, et domiciliés sur la ville de Combs-la-Ville sont invités à participer au vote, pour élire leurs représentants. Les listes électorales afférentes à ces 2 catégories d'affiliés sont consultables sur chaque lieu de travail de la ville depuis le 6 octobre dernier. Le matériel de vote sera adressé au domicile de chacun, dès la fin du mois de novembre 2014. Le vote se clôturera le 4 décembre 2014 à 18 heures.

Pour tous renseignements, consulter le site internet www.cnracl.fr de la C.N.R.A.C.L. ou téléphoner au 05 56 11 33 33, de 9 heures à 17 heures.

EN BREF

Les petites brèves de Trait d'Union

Atelier parent enfants, le mercredi 19 novembre de 15h30 à 17h. Venez apprendre à réaliser le gâteau roulé au chocolat en famille. Inscriptions à partir du 3 novembre. Tarif : 2€ par personne. À partir de 3 ans.

Atelier parent enfants spécial décorations de Noël pour la maison et le sapin. Le mercredi 10 décembre de 15h30 à 17h. Inscriptions à partir du 24 novembre. Tarif 2€ par personne. À partir de 3 ans.

Sortie de Noël en famille au théâtre de Nangis pour la pièce « *J'ai papa sommeil* » le samedi 6 décembre de 13h30 à 17h. Tarifs : Adultes : 3,70€ et enfants (- de 14 ans) : 2€. À partir de 3 ans.

Nouveaux parents, nouvelle vie les mardis 4 et 18 novembre, 2 et 16 décembre de 9h à 11h.

Recherche de bénévoles

Trait d'Union recherche des accompagnants à la scolarité. Si vous avez un peu de temps à consacrer aux plus jeunes, prenez contact avec Marie-Jeanne au 01 60 60 64 71.

Atelier adultes solidaire : venez apprendre à réaliser des bijoux en capsules de café le 17 novembre de 9h à 11h. Une partie de vos réalisations seront vendues au profit du Téléthon (cf. page 21).

Café littéraire à Trait d'Union en partenariat avec la Médiathèque le jeudi 20 novembre dans le cadre du festival **Les Traversées** qui cette année porte sur le thème des femmes africaines (cf. encart page 22).

Renseignements : 01 60 60 92 44 - Centre d'activités sociales Trait d'Union, rue Pablo Picasso.

L'agenda des Seniors

Sorties, animations conviviales, séance de cinéma, ateliers... C'est au programme pour les Seniors très bientôt.

Des animations conviviales et un café tricot ont lieu tous les mardis de 14h à 17h30. Les animations mémoire se déroulent tous les jeudis de 14h à 16h. Vous pouvez vous renseigner et vous inscrire auprès de Violette au 06 08 23 44 94.

Un réunion d'information a lieu le lundi 3 novembre à 9h salle d'animation du Pré aux Tilleuls pour **l'atelier «Bien être dans son assiette»**. L'objectif de cet atelier (contient 5 modules) est de faire prendre conscience aux seniors qu'une alimentation adaptée à leurs besoins nutritionnels et une activité physique quotidienne les aideront à se protéger contre certaines maladies cardio-vasculaires, diabète.) Attention le nombre de places est limité à 15 personnes. Il débutera le lundi 5 janvier jusqu'au lundi 2 février. Inscription à l'issue de la réunion. Participation financière 20 €.

Un loto est organisé le 4 novembre à 14h dans la salle d'animation du Pré aux Tilleuls. Inscription auprès de Violette au 06 08 23 44 94.

DES SORTIES INTÉRESSANTES

Visiter **les passages couverts de Paris**. En route pour une sortie en train le mardi 18 novembre et une balade au cœur des passages couverts. Rendez-vous à 12h30 à la gare principale de Combs-la-Ville pour se rendre à la station Louvre, un guide vous attendra pour visiter les passages couverts. Inscription auprès du service Seniors au 01 64 13 45 28 (groupe limité à 20 personnes). Prévoir entre 9€ et 15€ (le tarif sera déterminé en fonction du nombre de participants) pour le conférencier ainsi que le billet aller-retour métro.

La sortie de Noël approche... **Une ballade sur les bords de Marne** vous attend le lundi 1^{er} décembre dès 9h. Une boucle sur l'eau d'une

heure environ, depuis le Port de Nogent-sur-Marne, direction les îles en amont et en aval, ponctuée d'anecdotes passées, de noms célèbres tels que « la Bande à Bonnot » ou Marcel Carné. Avec un accueil et un apéritif à l'orgue de barbarie dans le jardin de la guinguette du quai 38 (si le temps le permet). Des livrets vous seront remis pour chanter. Un repas dansant animé par le groupe «Ballabile» est aussi au programme. Tarifs 59€ et inscription auprès du Service Seniors au 01 64 13 45 28 à partir du lundi 3 novembre. Pour le départ, rendez-vous à 9h avenue des Tilleuls et 9h10 à la Coupole.



Une séance du **ciné club** est programmée le mardi 2 décembre à 14h à la Coupole autour de la comédie de Jean-Michel Ribes «Brèves de Comptoir», avec Chantal Neuwirth, Didier Bénureau... Retraçant ainsi une journée de la vie du café l'Hirondelle...

La maison médicale avenue de la République ne disparaît pas !

La maison médicale de l'avenue de la République constituée d'une dizaine de praticiens va déménager place Hottinguer pour mieux répondre aux normes d'accessibilité.

La nouvelle maison médicale de 300 m² sera construite au 4 place Hottinguer et accueillera une dizaine de praticiens. Le permis de construire vient d'être accordé. Elle sera parfaitement aux normes en matière d'accessibilité ce qui n'était pas possible dans l'ancien bâtiment situé avenue de la République. En effet la loi sur l'égalité des chances du 11 février 2005 prévoit que tous les

établissements recevant du public (ERP) soient accessibles à toute personne sur les parties extérieures et intérieures, y compris les personnes en situation de handicap, dans un délai de 10 ans. Ce délai arrive à échéance le 1^{er} janvier 2015.

Les praticiens actuels regroupés en Société Civile Immobilière (SCI) pour une partie d'entre eux, ont donc cherché une autre possibilité et ont trouvé la propriété située non loin de la gare RER place Hottinguer. Elle sera démolie pour laisser place, sur un terrain de plus de 1400 m², à un équipement moderne avec un parking.

La future maison médicale accueillera

une dizaine de praticiens dont des médecins généralistes, des kinésithérapeutes, des podologues voire d'autres spécialistes intéressés pour s'installer à Combs-la-Ville.

Pour le moment, la maison médicale avenue de la République fonctionne, les praticiens reçoivent les patients qui seront informés en temps et en heure du déménagement.

La rédaction du magazine *Rencontre à Combs*, ne manquera pas de vous en informer également.

SIVOM : la collecte des bacs

La moitié des camions-bennes du SIVOM est robotisée et dispose d'un bras automatique équipé d'une pince, qui permet au chauffeur opérateur de vider les bacs sans intervention au sol. Ce système est uniquement compatible

avec les bacs roulants à condition de respecter les quatre règles essentielles ci dessous.

* la même consigne s'applique à la collecte «classique».

EN BREF

Le mois thématique du BIJ

Le mois thématique en novembre s'intéresse aux voyages à l'étranger qu'ils soient touristiques, professionnels, ou encore en lien avec vos études, un projet personnel... Une documentation complète et les conseils avisés des informateurs jeunesse vous attendent.

Renseignements : 01 60 60 96 60

SIDA et IST : on lutte toujours

Des actions de lutte contre le SIDA se dérouleront sur quatre jours (du 24 au 28 novembre 2014) en direction des collégiens et lycéens de la ville. Le service jeunesse, le planning familial et l'ADSEA accueilleront 714 jeunes au lycée Prévert. À cette occasion, les comédiens de la compagnie OGOA animeront deux temps d'animation : un grand jeu d'équipes pour les collégiens et des saynettes sur la thématique du SIDA interrompues d'échanges pour les lycéens.

Renseignements : 01 60 60 96 60



INFO... Avis au public

Trois enquêtes publiques auront lieu au mois de novembre.

Du lundi 3 novembre au mercredi 19 novembre 2014, auront lieu trois enquêtes publiques préalables au déclassement et à la désaffectation du domaine public communal de portions d'espaces verts en vue de leur cession à des particuliers :

- AC 340 - rue Pierre Brossolette
- AH 825 - allée Charles Beaudelaire
- AH 3112 - rue de Vaux la Reine

Les pièces des dossiers ainsi que les registres d'enquête publique sont déposés à la mairie et mis à la disposition du public du 3 novembre au 19 novembre 2014 inclus, aux horaires habituels d'ouverture de la Mairie.

M. Henri Ladruze, Commissaire-Enquêteur, reçoit le public en mairie le lundi 3 novembre 2014 de 8h45 à 11h45, le mercredi 12 novembre 2014 de 13h30 à 17h15 et le mercredi 19 novembre 2014 de 13h30 à 17h15.

Le Commissaire-Enquêteur transmettra ses rapports et ses conclusions motivées au Maire dans un délai d'un mois à compter de la date de clôture des enquêtes.

Pour plus de renseignements prendre contact avec le Service urbanisme au 01 64 13 16 18.

Bientôt votre nouveau marché

Les travaux avancent comme prévu et le nouveau marché sera terminé pour décembre 2014.

Les travaux des abords ont commencé le 27 octobre 2014 pour trois semaines. Durant cette période, des places de stationnement seront immobilisées du côté droit de la rue de Varennes en

descendant. Mais la rue de Varennes est en sens unique les samedis matin de 8h à 13h jusqu'à la rue de Vaux la Reine ce qui permet le stationnement jusqu'en bas de la rue.

N'hésitez pas à descendre un petit peu la rue vous trouverez des places à coup sûr.



Un espace Véligo près de la gare

Depuis le lundi 3 novembre, un espace Véligo de 108 places est ouvert au parc relais de Combs-la-Ville.

Il s'agit d'un parc de stationnement réservé uniquement aux vélos, sécurisé et facilement identifiable. Tarif annuel pour le stationnement d'un vélo : 10€.



Dans le parc relais de la gare, un parc de stationnement est désormais dédié aux vélos.

En parallèle, des vélos à assistance électrique sont proposés à la location pour un montant de 10€ par mois ou 50€ par an.

L'objectif est d'inciter les usagers à utiliser le vélo pour rejoindre les transports en commun, en alternative à l'utilisation de la voiture. À terme, tous les pôles de transport franciliens en seront équipés.

Développé par le Syndicat des Transports d'Île-de-France (STIF), le projet Véligo est co-financé par le San de Sénart (à hauteur de 25% du coût total du projet).

Pour adhérer au service Véligo rendez-vous à l'accueil du parc relais de Combs-la-Ville ou par téléphone : 01 60 60 87 24

Pour en savoir plus www.senart.com ou www.transilien.com

EN BREF

Un nouveau local à Chaussy

Un local qui servait de réserve va être réaménagé par la société Fournier, pour les Compagnons d'Irminon et Combs Jumelage.

Coût : 8050 euros

Cimetière municipal

Réaménagement du local du gardien (1ère phase), mise en place d'une sur-toiture avec isolation par l'entreprise Deschamps.

Coût : 16 124 euros

Espace Albert Camus

Les travaux du futur espace associatif Albert Camus qui prend place en face de la maison de quartier des Quincarnelles sont en cours et avancent bien. Le plancher vient d'être coulé. La livraison de l'équipement, qui accueillera la Pédale Combs-la-Villaise, la compagnie de Théâtre les Châteaux de Sable et les sections modélisme, aquareophilie et poterie de la MJC, est prévue au mois de mars 2015.

Des abeilles bénéfiques

En butinant à la recherche de nectar et de pollen, l'abeille assure 80% de la pollinisation des espèces de plantes. Son importance pour l'agriculture est considérable et sa disparition progressive met en danger 35% de la production de nourriture mondiale. En France près de 30% des colonies d'abeilles disparaissent chaque année. Devant ce constat dramatique, la commune souhaite apporter sa petite pierre pour la protection des abeilles en favorisant l'installation d'un rucher d'une dizaine de ruches dans le verger du parc Chaussy. Ce lieu respecte les normes prévues pour l'installation des ruchers car il n'est pas accessible au public et est ceint d'un mur de deux mètres de haut. Une convention est passée pour un an avec l'apiculteur. Un bilan sera fait à l'issue.

Les grandes figures européennes



3^{ème} volet : la cause des femmes, suite...

L'instauration en 1979 d'une commission des Droits des femmes au Parlement européen, a favorisé l'émergence de personnalités féminines d'envergure européenne. L'Europe, en tant que laboratoire d'expériences, levier pour l'égalité et creuset pour la parité, peut être une chance pour les femmes, dans la mesure où leur rôle bénéfique est soutenu et développé. Quelques exemples...



Nicole Fontaine est normande. Avocate, elle est pendant une vingtaine d'années responsable nationale des relations entre l'enseignement privé

et les pouvoirs publics. Elue Députée européenne en 1984, elle centre son action sur l'Europe des citoyens au sein de 3 commissions, « juridique et droits des citoyens », « culture jeunesse éducation et médias », « droits de la femme ». En 1989 un deuxième mandat la conduit à la vice-présidence du Parlement européen. En 1994, son groupe parlementaire la désigne pour siéger en tant que seul membre français permanent au Comité de Conciliation, et elle reste Députée européenne pour un troisième mandat. En 1999, élue à la majorité des suffrages, elle devient la Présidente du Parlement européen.

Melina Merkouri est née à Athènes. Chanteuse, artiste de théâtre et de cinéma de renommée internationale, sa personnalité multiple et dynamique lui permet de jouer un rôle important dans la lutte contre la junte



des colonels. Elle profite de ses voyages pour informer l'opinion publique internationale sur la dictature qui sévit en Grèce et pour promouvoir son pays. En 1974 elle revient chez elle, fait partie des membres fondateurs du Parti socialiste et participe activement au mouvement des femmes. Elle est élue Députée plusieurs fois et nommée Ministre de la Culture.

Lors de la présidence grecque au Parlement européen en 1983, elle invite les ministres de la Culture des 10 états membres de l'UE et leur demande d'agir ensemble pour sensibiliser les peuples à la Culture. Elle instaure la mise en place des capitales culturelles et soutient l'idée d'une coopération entre l'Europe de l'est et l'Union européenne. Elle décède en 1994 à New York.



L'ICAM fait sa troisième rentrée à Sénart

Après deux années passées dans le parc d'activité du Levant, à

Lieusaint, l'Icam effectue sa troisième rentrée au Carré. L'école d'ingénieurs est provisoirement hébergée au tout nouveau collège Saint-Spire, en attendant de prendre possession de son bâtiment pédagogique à la rentrée 2015.

L'Icam est une école d'ingénieurs, créée il y a 120 ans à Lille et aujourd'hui implantée sur plusieurs sites en France, qui délivre 600 ingénieurs par an. L'Icam (Institut Catholique d'Arts et Métiers) est également présent en Afrique et en Inde. Il permet de devenir ingénieur généra-

liste en cinq ans après un bac. Deux voies sont proposées : ingénieur Icam intégré après un bac S (sites de Lille, Nantes, Toulouse), ingénieur Icam apprentissage après un bac S ou STI (sites de Vendée, Bretagne, Lille, Toulouse). Il est également possible d'intégrer ces formations après un bac+2.

LE FUTUR PÔLE DES SCIENCES DE L'INGÉNIEUR AU CARRÉ

L'institut a pris possession de sa première résidence étudiante fin août et a quitté à la mi-septembre les locaux qu'il louait dans le parc d'activité du Levant, à Lieusaint, pour rejoindre le nouveau collège Saint-Spire au Carré. L'établissement, annexe de l'ensemble scolaire privé de Corbeil (école Sainte-Marie, collège Saint-Spire et lycée Saint-Léon), accueille ses deux premières classes de

6^{ème} et héberge donc provisoirement les 134 étudiants de l'Icam. L'école intégrera son nouveau bâtiment pédagogique, en cours de construction au Carré, dès la rentrée 2015.

Au terme d'une dizaine d'années, le site de Paris Sénart s'étendra sur 20 000 m² et accueillera 1 000 étudiants et 300 apprentis, ainsi que 120 postes à plein temps de personnels administratifs et d'enseignants, dont 90 enseignants chercheurs. La nouvelle école francilienne de l'Icam regroupera trois pôles d'activités : l'enseignement supérieur, la formation professionnelle et les services aux entreprises.

Plus d'informations sur le site <http://www.senart.com/senart/les-projets-du-territoire/licam-paris-senart/>

La Maison du Combattant et du Citoyen expose

2014, année du centenaire de la Grande Guerre, la Maison du Combattant et du Citoyen est bien entendu sur le «front» pour en parler. Souviens toi, est le titre de l'exposition qui de déroulera du 11 au 29 novembre 2014 à la mairie, dans la grande salle.

Madame Luce Larcade a fondé en 2005, avec l'aide de son mari Jean-Louis, la Maison du Combattant et du Citoyen. Beaucoup d'entre nous connaissent cette maison musée qui depuis plusieurs années organise une grande exposition annuelle au mois de novembre. Nul n'est censé l'ignorer : 2014 est l'année du centenaire de la Grande Guerre, et plus que jamais la Maison du Combattant et du Citoyen, rend hommage aux soldats à travers une belle exposition pédagogique, commémorative, culturelle destinée à perpétuer la mémoire auprès des jeunes générations. La rédaction remercie Luce Larcade pour sa collaboration à l'écriture de cette rubrique «Un peu d'histoire», avec notamment l'explication précise des cimetières et des carrés militaires.

2014 « SOUVIENS-TOI »

En cette année de célébration du « centenaire » de la Grande Guerre de nombreuses communes organisent des expositions. C'est une grande chance pour les grands et les petits, qui auront là une occasion de voir des photos et documents d'époque, ainsi que des objets fabriqués par nos «poilus» que les plus jeunes découvriront avec plaisir, je l'espère.

Afin de nous démarquer un peu des autres, cette année nous nous attacherons à montrer à nos visiteurs un aspect un peu plus marginal de la Grande Guerre. Certes les grandes lignes historiques seront évoquées, mais nous pensons vous faire découvrir les Alsaciens Lorrains, les femmes dans la guerre, les poètes et écrivains de la première guerre, les aumôniers militaires, les tranchées de Sénart, les animaux, etc,

de nombreux thèmes qui je le souhaite vous plairont. Pour en savoir plus venez nous rendre visite, du 11 au 29 novembre à l'hôtel de ville, nous vous y accueillerons avec plaisir.

J'en profite pour remercier les personnes qui ont eu la gentillesse de me confier des documents familiaux pour cette exposition.

CIMETIÈRES ET CARRÉS MILITAIRES

Les cimetières militaires sont des lieux où sont inhumés les soldats morts lors d'une guerre. Souvent implantés à proximité d'un champ de bataille, ils sont créés et gérés par l'armée ou une administration publique. Les tombes, dites sépultures de guerre, sont ordinairement uniformes. Les cimetières militaires comportent des tombes individuelles, communes, voire parfois un ossuaire. Il existe plusieurs sortes de cimetières militaires : les nécropoles internationales où reposent des soldats de plusieurs nationalités. Les nécropoles nationales ou reposent les soldats d'une seule nationalité. Les cimetières militaires prolongent les cimetières civils. Les carrés militaires se situent dans l'enceinte d'un cimetière civil. La première guerre mondiale ayant fait un grand nombre de victimes, des cimetières provisoires furent créés à proximité du front. Dans l'entre-deux guerres, les cimetières militaires par nationalité virent le jour, les dépouilles des cimetières provisoires y étant transférées.

Pendant la première guerre mondiale en 1915, une loi entérina la création de sépultures individuelles pour les soldats décédés au front ou dans les hôpitaux militaires. L'entretien des tombes incombait à l'Etat français, à perpétuité, mais certaines familles récupérèrent les corps de leurs défunts pour les inhumer dans les caveaux de famille. Il en fut de même pour la seconde guerre mondiale et les guerres coloniales. Ces cimetières et carrés militaires sont des témoignages de la reconnaissance de la Patrie envers les soldats morts et sont devenus des lieux de mémoire. Le carré militaire de Combs-



SOUVIENS-TOI
Centenaire
de la Grande Guerre
1914 - 2014

Exposition à l'Hôtel de Ville
de Combs-la-Ville
du 11 au 29 Novembre 2014
du lundi au samedi
de 10h à 12h et
de 14h à 17h30

Réalisée par
la Maison du Combattant
et du Citoyen

Tél. 06 88 26 55 40

la-Ville, situé dans le cimetière, a vraisemblablement été constitué au cours de la première guerre mondiale. Treize tombes y sont alignées, onze concernant des morts de 1914-1918, un mort de la

Un peu d'histoire

seconde guerre mondiale et un civil.

Dans l'ordre : **Bouvret Marcel** né le 16 juin 1894 à Combs-la-Ville était maître pointeur au 4^e Régiment d'artillerie lourde. Décédé le 6 octobre 1915 à Souain en Champagne, mort de ses blessures, tué par un éclat d'obus. **Walter Georges** né le 9 mai 1896 à Paris, mais domicilié à Combs-la-Ville il était au 19^e régiment d'infanterie. Décédé le 22 août 1916 à Romain dans la Marne, mort de ses blessures. **Viards Georges** né le 9 novembre 1886 à Paris, il était au 289^e Régiment d'infanterie. Décédé le 25 avril 1916 à Pontavert dans l'Aisne. Tué à l'ennemi. Georges Viards n'a rien de commun avec Combs-la-Ville. La seule explication à la présence de son corps au « carré militaire » est que, après sa mort, sa veuve est venue vivre à C.L.V.* où elle a fait ramener son corps après la loi de 1920. Ce fut une situation très courante. **Collin Gaston** né le 15 Mai 1888 à Maisoncelles-en-Brie (Seine-et-Marne) domicilié à C.L.V., il était adjudant au 57^e bataillon de chasseurs à pied. Décédé le 7 novembre 1915 au hameau des quatre vents à Estrée-Cauchy dans le Pas-de-Calais, des suites de blessures reçues sur le champ de bataille. **Buteau Jean-Marie** né le 9 novembre 1886 à Montreuillon (Nièvre), il était au 41^e B.C.P. En dépôt à Senonnes. Le 41^e B.C.P était le bataillon de réserve du 1^{er} bataillon de chasseurs à pied. Décédé le 1 mars 1915 au combat de La Chapelotte dans les Vosges. **Dubot Eugène** né le 18 novembre 1890 à Paris, domicilié à C.L.V. Il était caporal au 31^e Régiment d'infanterie en dépôt à Melun. Décédé le 30 septembre 1916 à Cerisy-Gailly dans la Somme, mort de ses blessures à l'hôpital d'évacuation de Cerisy-Gailly. **Viroleau Alexandre** né le 22 octobre 1880 à Barbâtre, canton de Noirmoutier en Vendée, domicilié à C.L.V. Il était au 367^e Régiment d'infanterie à Toul, sergent à la 13^e compagnie. Décédé le 21 août 1916 à Verdun dans la Meuse. Mort de ses blessures, il fut tout d'abord inhumé au cimetière de Belleray et plus tard ramené à C.L.V. **Tuffery Pierre** né le 17 octobre 1869 à Chaliers dans le Cantal, il avait 45 ans en 1914 donc réserve de territoriale, domicilié à Alfortville

(Seine), il était au 35^e Régiment territorial d'infanterie à Melun garde voies de communication. Décédé le 19 septembre 1915 en gare de C.L.V tamponné par une locomotive. Il fut inhumé au carré militaire, le Maire de C.L.V pensait que la famille demanderait la restitution du corps, mais il n'en fut rien. Le même cas se produira pour Lambert Sébastien puisqu'ils furent tués en même temps. Leurs deux corps furent les premiers à être inhumés le long du mur du cimetière, il est probable qu'ils soient à l'origine du carré militaire. **Lambert Sébastien** né le 17 octobre 1871 à Tapernay en Saône-et-Loire, domicilié à Aubervilliers (Seine), il avait 43 ans en 1914 donc réserve de territoriale. Lui aussi était au 35^e Régiment territorial d'infanterie à Melun, garde voies de communication. Décédé le 19 septembre 1915 en gare de C.L.V. **Champion Louis** nous n'avons aucun renseignement sur lui, la liste des homonymes étant longue et nous n'avons pas sa date ni son lieu de naissance, il existait une trace de sa présence au carré militaire sur les anciens plans du cimetière. **Contant Fernand** né le 26 Mai 1904 à Lanty dans la Nièvre, domicilié à C.L.V. Décédé le 22 avril 1949 à Franconville, certainement d'une tuberculose dans un sanatorium. On ignore réellement pourquoi il est au carré militaire étant un civil. **Berthe Raphaël** né le 18 octobre 1879 à Limercourt dans la Somme, domicilié à C.L.V, décédé le 21 février 1915 à C.L.V de maladie lors d'une permission. Il fut d'abord inhumé hors du carré militaire jusqu'en 1944, date à laquelle il fut transféré au carré militaire. **Thomas Pierre** né le 11 juillet 1921 à C.L.V, décédé le 17 décembre 1943 à Bernex en Haute Savoie, fusillé par les Allemands. Résistant.

Au fil du temps les tombes du carré militaire se sont dégradées, en grande partie à la suite d'intempéries. Plusieurs personnes de C.L.V et Brie Comte Robert se



Creusement des tranchées de Tigery

sont manifestées, signalant le manque d'entretien au Maire de la commune. À la suite d'une étude concernant la remise en état des tombes, des travaux furent engagés pour aboutir, 70 ans après la première guerre mondiale à une nouvelle commémoration du carré militaire en présence de Monsieur Sapin, Maire de Combs-la-Ville, de Monsieur Vivien Député, et de Madame Dubos Sous-Préfet, directeur de cabinet de Monsieur le Préfet commissaire de la République en novembre 1984.

Chaque année les élus de Combs-la-Ville ainsi que les représentants des associations d'anciens combattants viennent se recueillir le jour du 11 novembre. Cette année qui commémore le centenaire de 1914 aura une signification toute particulière, le souvenir et la mémoire restent bien vivaces, il convient de ne jamais oublier ce que nos anciens ont fait pour nous, pour que nous soyons libres et fiers d'être Français.

Le vernissage de l'exposition aura lieu le 11 novembre en fin de matinée. L'exposition sera ouverte du lundi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h30.

Pour toute information appelez le 06 88 26 55 40 ou 06 71 28 83 67. Maison du Combattant et du Citoyen, 8 rue de Lieusaint à Combs-la-Ville.

* Combs-la-Ville.

Engagez-vous pour le climat !

La saison 3 du Défi «Familles à énergie positive» redémarre. Le lancement aura lieu lors d'une manifestation le 28 novembre prochain. L'occasion une fois de plus, de démontrer que tous ensemble il est possible de lutter efficacement contre les émissions de gaz à effet de serre en participant à une action concrète, mesurable, et conviviale...

Le Défi «Familles à Energie Positive» est un concours d'économies d'énergie dont l'objectif est de démontrer que



tous ensemble il est possible de lutter efficacement contre les émissions de gaz à effet de serre. Rejoignez cet automne une équipe proche de chez vous et économisez le plus d'énergie possible sur les consommations à la maison : chauffage, eau chaude, équipement domestique. En changeant ensemble vos habitudes vous arriverez à relever le pari d'atteindre au moins 8% d'économies d'énergie en un hiver et donc d'appliquer le protocole de Kyoto chez vous !

19% D'ÉCONOMIE EN MOYENNE POUR LES PARTICIPANTS !

En réalisant ces éco-gestes vous en profiterez pour réduire vos factures d'énergie. L'année dernière les 7 équipes (42 familles) avaient fait en moyenne

près de 19% d'économies d'énergie, soit plus de 200 euros. Cette année, le San de Sénart souhaite idéalement qu'une équipe par commune relève le défi. Pour cela un challenge vous est proposé : recruter une équipe par commune ! Quelle sera la commune dont l'équipe fera le plus d'économie d'énergie ?

L'objectif est de constituer une équipe de 5 à 10 familles autour d'un capitaine. Chaque équipe se lance le défi de réaliser 8% d'économies d'énergie uniquement avec des éco-gestes, cet hiver par rapport à l'hiver dernier. Les familles sont accompagnées par les conseillers Info-Energie de Sénart tout le long du défi (de décembre 2014 à mai 2015).

Le concept de « Familles à Énergie Positive » a été lancé en 2008 par l'association « Prioriterre » puis repris en 2012 par l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie). Le défi s'inscrit dans une opération d'envergure nationale à laquelle participent de nombreux territoires.

Cette campagne est une action du Plan Climat de Sénart. Informations et inscriptions : 01.64.13.18.28 - planclimat@san-senart.fr

EN BREF

Les balades thermiques

Dans le cadre de son Plan Climat et en appui avec son Espace Info-Energie, le San organise de novembre à février, pour la deuxième année consécutive, des balades thermiques dans chaque commune de Sénart. Pour Combs-la-Ville, la balade aura lieu le 18 novembre 2014 de 19h à 21h30 pour les habitants du quartier Bois l'Evêque dont les rues sont spécifiées ci-après : rue de la Folle avoine, rue du Détourage, allée des maïs, allée des blés, rue des foins, rue des deux ronds-points, rue des labours, rue d'Égrenay, rue des deux mares, rue de la futaie, rue de la mare aux poiriers, rue du bois des limosins, rue de chanteloup, rue des luzernes, rue des semailles, rue du bois l'évêque (du 21 au 86).

Renseignements : 01 64 09 60 34

Prévenir le risque inondation

Le SyAGE (Syndicat mixte pour l'Assainissement et la Gestion des Eaux du bassin versant de l'Yerres) vient d'éditer un guide visant à vous informer sur les risques d'inondation de l'Yerres et du Réveillon. Ce document expose des conseils et des solutions à mettre en œuvre pour vous prémunir face à ces problèmes. **Il est consultable en mairie ou sur le site <http://www.syage.org>**

La saison de chasse 2014-2015 en forêt domaniale de Sénart

Dans ce massif forestier très fréquenté, la forêt sera chassée **du 9 octobre 2014 jusqu'au 12 février 2015** à raison d'un jour semaine, le jeudi, et en dehors des périodes de vacances scolaires. D'automne à hiver, chasseurs, promeneurs, randonneurs, cavaliers et cyclistes partagent le même territoire sur un même massif. Afin que tous les usagers puissent exercer librement leurs activités, il est demandé à chacun d'être vigilant et attentif à l'information et la signalétique mise en place. En l'absence de prédateurs naturels, seule une chasse raisonnée et bien encadrée par l'ONF permet de réguler la grande faune notamment les chevreuils et sangliers. Les actions de chasse visent à préserver l'équilibre faune/flore, à réduire les dégâts aux cultures ou jardins situés en lisière de forêt et à éviter les accidents de la circulation. Le nombre d'animaux à prélever est défini à l'avance par les forestiers et un plan de chasse, validé par le Préfet.

Renseignements sur www.onf.fr



La Nouvel(le)* vie de la Coupole



La Coupole accueille actuellement deux salles de spectacles labellisées Scène nationale ainsi que le conservatoire Maurice Ohana et la médiathèque. Elle tire son nom du dôme noir qui la couronne depuis sa construction au début des années 1980 par l'architecte Jean Nouvel* (Institut du Monde Arabe, l'Opéra de Lyon...). En 2015, la Scène nationale deviendra un Établissement public de coopération culturelle (EPCC) et transférera l'essentiel de sa programmation au Théâtre dont la construction est en cours au Carré. La commune vous dévoile ici la destination du bâtiment de la Coupole une fois libéré par la Scène nationale de Sénart.

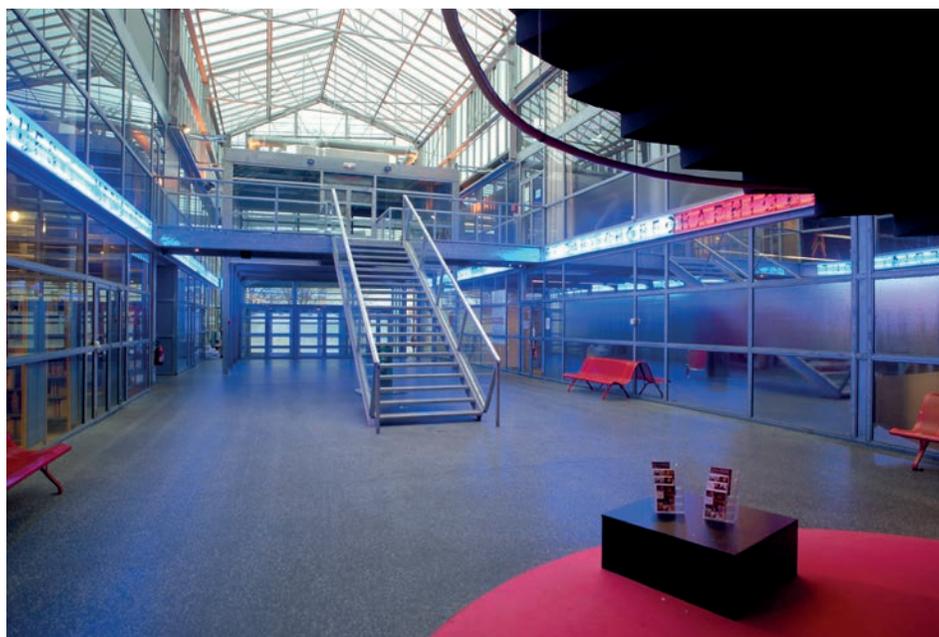
Située au centre-ville, la Coupole occupe une surface de 6 853 mètres carré dont 60% sont actuellement occupés par la Scène nationale de Sénart. Jean Nouvel a construit son projet à l'origine autour d'une idée forte : le bâtiment s'articule autour d'une rue couverte nommée et

pensée comme « la rue de la Culture », distribuant les différentes entrées des services : médiathèque, conservatoire, cafétéria et salles de spectacle.

Dans l'intention de redonner sa fonction initiale à cette rue couverte, les entrées

des différents services s'effectueront comme à l'origine soit par la rue Jean-François Millet soit par l'esplanade du 14 juillet 1789.

D'un côté, une entrée permettant l'accès à la médiathèque et au conservatoire,



avec une entrée commune rue Jean-François Millet ; et de l'autre les salles de spectacle, le cinéma et la cafétéria, avec une entrée esplanade du 14 juillet 1789.

Dans la rue couverte, un accueil permettra une information sur l'offre culturelle Combs-la-villaise, un kiosque offrira un coin détente aux usagers et la billetterie spectacle sera déplacée dans le hall.

INTÉGRATION DE LA LUDOTHÈQUE COMME OUTIL DE LA MÉDIATHÈQUE

L'enjeu principal est de faire de la médiathèque un «troisième lieu» après le foyer et le travail. Le troisième lieu est dédié à la vie sociale de la communauté, et



se rapporte à des espaces où les individus peuvent se rencontrer, se réunir et échanger de façon informelle. L'objectif étant de proposer un lieu plus dynamique, convivial, attrayant et fonctionnel, tourné vers les nouveaux usages des médiathèques et les besoins de toutes les catégories d'usagers. Cela passe par l'intégration de la ludothèque, comme nouveau secteur du service tant physiquement que fonctionnellement.

DÉPLOIEMENT DU CONSERVATOIRE

L'apprentissage de la musique et de la danse représente une offre culturelle indispensable pour notre collectivité. Avec plus de 850 élèves, le conservatoire a atteint sa capacité maximale d'accueil. Afin de lui donner une nouvelle respiration et lui permettre d'accueillir de nouveaux élèves, de nouvelles salles de cours seront installées au rez-de-chaussée, espace actuellement occupé par l'administration de la Scène nationale de Sénart.

POURSUITE DE L'ACTIVITÉ CINÉMA

Un cinéma de proximité, c'est avant tout une programmation, un lieu culturel et social, un lieu de découvertes et de loisirs reconnu par le plus grand nombre de spectateurs, qui, par la diversité des offres cinématographiques, établit sa propre identité et signature culturelle. Dans cette perspective, l'activité Cinéma sera pérennisée avec une programmation de qualité et diversifiée ayant comme axe principal l'éducation à l'image, ponctué par des actions culturelles en direction des publics comme des débats, des cinés goûters etc.

La salle de théâtre accueillera également en complémentarité avec les séances de cinéma, des auditions et répétitions du conservatoire, quelques concerts de l'Oreille cassée de la MJC ainsi que des créations de pièces de théâtre.

L'ARÈNE ET LES ARTS DU CIRQUE

La complexité de l'Arène (salle pouvant accueillir 600 places maximum dans sa



configuration actuelle) et son originalité tiennent à sa forme circulaire prédisposée par sa configuration (comme l'ont souligné différents interlocuteurs, considérés comme les personnes les plus qualifiées dans leur domaine), à être un lieu dédié aux Arts circassiens et de la rue.

De ce fait, une école de cirque loisirs

associative ouvrira ses portes à compter de la rentrée 2015 et proposera une offre diversifiée de la circo-motricité pour les plus petits à des cours de perfectionnement ou encore à des ateliers de création. À plus long terme, la collectivité souhaite accueillir des compagnies en résidence afin d'être acteur de la création artistique sur notre territoire.

UNE PROGRAMMATION CULTURELLE

Avec une centralisation de l'offre culturelle Combs-la-Villaise sur l'équipement Coupole, une programmation culturelle diversifiée sera mise en oeuvre avec pour axes incontournables la découverte et le partage.

LA CAFÉTÉRIA

Il est indispensable de redonner toute

son importance à la cafétéria. Elle doit être synonyme de convivialité, partage et échange. Celle-ci peut fonctionner indépendamment du reste du bâtiment, puisqu'elle dispose d'un accès par l'esplanade du 14 juillet 1789. Cet accès doit permettre le déploiement d'une terrasse les jours de beau temps. L'objectif est qu'elle fonctionne avec une amplitude horaire importante (midi, soirs et week-ends) et qu'elle soit fréquentée par les usagers, les spectateurs ou tout simplement par les Combs-la-Villais, les Sénartais...

En terme de coût l'objectif est de parvenir à réaliser ce projet avec une enveloppe budgétaire correspondant à celle versée en 2014 à la Scène nationale de Sénart d'un montant de 425 250 euros.

Le Théâtre au Carré Sénart

Situé au cœur du Carré, sur un espace de plus de 10 000 m², le Théâtre en cours de construction est composé de deux salles de spectacles (une salle frontale, une salle modulable), une salle de répétitions et d'actions culturelles, un espace d'accueil, un bar, un kiosque/librairie, un patio, un restaurant.

La Scène nationale de Sénart, sous la forme d'un EPCC (Établissement public de coopération culturelle) investira

ce nouvel équipement en 2015. Des jauges plus importantes et modulables, des aménagements scénographiques et techniques de grande qualité permettront une programmation diversifiée et l'accueil de grandes formes théâtrales, chorégraphiques ou musicales.

La livraison de l'équipement est prévue au printemps 2015 pour un lancement de saison en octobre 2015.



Crédit photo : 5 - DR - San de Sénart / Atelier d'architecture Chaix & Morel et associés



ZOOM

La Scène nationale de Sénart a changé de statut.

À l'occasion de son déménagement en 2015 au futur Théâtre de Sénart, actuellement en construction à Lieusaint, la Scène nationale de Sénart va changer de statut. Elle ne sera plus une association et deviendra un Établissement public de coopération culturelle (EPCC). Mais elle restera une Scène nationale. « Une association ne peut pas gérer un équipement bâti par la puissance publique, comme le Théâtre de Sénart », justifie Michel Bisson, président de l'agglomération.

« Un EPCC est la forme juridique la mieux adaptée à la gestion de cet équipement » explique le conseil général, qui a validé en février cette prochaine transformation. « Un EPCC permet de mener une politique culturelle décentralisée de dimension nationale, d'organiser un partenariat nouveau entre l'État et les collectivités territoriales et de ne pas exposer l'établissement aux risques de gestion, tout en étant plus souple qu'une régie directe. »

Ce changement de statut n'aura aucune conséquence pour les spectateurs, ni pour les partenaires de la Scène nationale et son équipe devrait rester la même. Le préfet de région prendra un arrêté pour valider définitivement la création de l'Établissement Public de Coopération Culturelle baptisé tout simplement « Théâtre de Sénart ». Il existe près de 60 EPCC en France dont la Ferme du Buisson en Seine-et-Marne, qui a effectué une transition équivalente en passant du statut associatif à celui d'EPCC en 2012.

Un coin de Bretagne à Combs-la-Ville

Poussez la porte de la Crêperie de la Ferme et retrouvez un peu de Bretagne à Combs-la-Ville avec Frédéric Iacono et son épouse, les nouveaux gérants, de cette maison bien connue des Combs-la-Villais.

Originaire de Paimpol, diplômé de l'école Ferrandi à Paris, Frédéric Iacono débute dans le métier en 1994 à Paris. Durant 18 ans il forge son expérience dans différents établissements prestigieux parisiens tels que le Grand Hôtel, la Maison du Danemark, le Terrass Hôtel de Montmartre.



La terrasse l'été est tout aussi agréable pour déguster un verre de cidre frais.

Il a quitté en mars dernier son poste de chef cuisinier à la Grande Bibliothèque F. Mitterrand et le Ministère des sports pour venir s'installer, non loin de Combs-

la-Ville, à la campagne. Frédéric et sa jeune épouse Amandine se sont offerts comme cadeau de mariage la gérance de la Crêperie de la Ferme ! Ils y pensaient depuis longtemps, ils avaient envie de reprendre un établissement à eux. Amandine, n'est pas étrangère au milieu de la restauration et de l'hôtellerie, elle tenait un hôtel à Chablis. À Paris, elle travaillait également dans ce secteur. Travailler non loin de la campagne était leur désir commun. Fidèle à ses origines bretonnes, Frédéric n'a pas hésité lorsqu'il a eu connaissance du départ des anciens gérants.

POUR TOUJOURS SÉDUIRE LES NOSTALGIQUES DE LA GALETTE, DE LA CRÊPE ET DU CIDRE

Classiques, gourmandes, végétariennes ou flambée... Ce sont plus de 50 variétés de galettes et de crêpes qui sont proposées à la crêperie. Ils ont souhaité conserver la même carte qu'auparavant à laquelle ils ajoutent des petits plus comme la galette de la semaine et des galettes à thème qui varieront selon les saisons. Ici tout est préparé devant les clients avec des produits frais. Le concassé de tomate est fait maison et a cuit durant de longues heures, le chocolat et le caramel sont également faits maison. Frédéric et Amandine proposent du cidre et jus de pomme « bio » d'un petit producteur. Les produits sont majoritairement issus de producteurs français. En parallèle du restaurant, et de leur grande expérience du passé, le couple propose un service traiteur pour les lendemains de mariage, les baptêmes, les anniversaires. La Crêperie est ouverte un dimanche midi par mois pour une formule fruits de mer et pour toute réservation de groupe ayant une demande particulière. Le restaurant dispose de 50 places à l'intérieur et l'été la terrasse très agréable dans la cour de la ferme peut contenir 30 couverts. Lors d'organisation de cocktails, le restaurant



Amandine et Frédéric Iacono à côté de l'imposante cheminée qui crépitera cet hiver et vous fera passer un agréable moment.

accueille jusqu'à 75 personnes.

Ouvert du mardi au samedi, de 12h à 14h30 et de 19h à 22h - Crêperie de la Ferme, 27 Rue du Chêne, à Combs-la-Ville - Tél. : 01 60 60 70 19. Courriel : creperiedelaferme@gmail.com

EN BREF

Marché de Noël

Le marché de Noël se déroulera cette année les 13 et 14 décembre 2014 place du Souvenir rue Sommeville. Il aura pour thème : Les Antilles.

Renseignements : 01 64 13 16 11

UPS RECRUTE

L'entreprise UPS, implantée dans le parc d'activités de Savigny-le-Temple/Cesson, développe son activité à Sénart. **100 à 150 recrutements à Sénart** en partenariat avec le Pôle Emploi de Sénart et les agences d'intérim Adecco et Randstad, UPS recrute **dès maintenant** pour son établissement de Savigny-le-Temple ; UPS recherche des manutentionnaires / expéditeurs, des agents de quai et des trieurs/chargeurs pour plateforme de colis. Type de contrat : mission d'intérim de longue durée (30h par semaine). horaires de nuit : 21h30 à 2h30.

Renseignements : directement au Pôle emploi - 29 avenue Jules Vallès à Savigny-le-Temple, ou par mail à recrutement.77134@pole-emploi.fr (en précisant réf UPS NUIT).

BIENVENUE

• La Goèlerie

Crêperie ambulante présente tous les mardis et jeudis midi sur le parking Pablo Picasso. Tel. 06 35 46 12 25.

Activité : Restauration à emporter. Crêpes bretonnes salées et sucrées. Menu à 9 euros (avec salade ou soupe, galette salée et far breton). Tout est fait maison.

L'Ecopôle est lancé !

Le 16 octobre l'ensemble des acteurs et partenaires du projet Ecopôle, étaient réunis dans le bâtiment - tout juste sorti de terre - qui abritera la future pépinière d'entreprises symbole de l'Ecopole de Sénart qui va se développer sur les communes de Lieusaint, Moissy-Cramayel et Combs-la-Ville.

Sur un espace de 180 ha, l'Ecopôle doit devenir un pôle d'excellence en matière d'éco-activités au sud de la Seine-et-Marne. À la fois projet de construction, d'aménagement (engagé en 2005) et projet économique, il réunit des acteurs publics (autour du San de Sénart et de l'EPA Sénart) et privés au sein d'un pôle qui doit faire émerger des technologies innovantes afin de créer une dynamique et une exemplarité. Les entreprises qui vont s'y installer progressivement répon-

si aux enjeux économiques et d'emploi.

La pépinière d'entreprises sort de terre et sera achevée en mars 2015. C'est un lieu qui accueillera les entreprises pour les aider à démarrer dans 2300 m² de bureaux et de locaux mis à leur disposition. Seules les entreprises de moins de quatre ans tournées vers les éco-activités seront accueillies. Le bâtiment du promoteur Fulton est construit à 80% en bois et est 40% plus performant que les normes énergétiques en vigueur le prévoient. À proximité prochainement, débutera la construction d'un second bâtiment de 2500 m² qui servira à relocaliser les entreprises ayant démarré dans la pépinière. Les deux bâtiments pourront accueillir au

total une quarantaine d'entreprises. Les entreprises intéressées pourront postuler à partir du début de l'année 2015.

Sur l'Ecopôle en dehors de la pépinière, l'usine de méthanisation Helioprod est prévue pour s'installer sur Lieusaint. Elle produira de l'électricité pour la consommation de 8000 personnes environ. D'autres entreprises vont s'installer progressivement comme la société Ipsis qui produit des matériaux isolants à partir de ressources naturelles du territoire en s'appuyant sur de la main d'œuvre locale.

Une coopération active est développée avec les partenaires et entreprises du club des éco-activités mais aussi avec l'ICAM et l'UPEC pour la formation, avec le soutien de la Région et du Département.

Renseignements : 01 64 13 54 13 ou pepiniere@san-senart.fr



Toutes les parties en couleur associées forment l'Ecopôle



La future pépinière d'entreprises de l'Ecopôle

dront à un certain nombre de critères afin de répondre aux enjeux écologiques et de développement durable, mais aus-



ZOOM...

Place de l'An 2000

Fin de l'aménagement de la place de l'An 2000

Le mur qui borde la place va être abattu très prochainement ce qui permettra un dégagement visuel sur l'ensemble de la place et sur les commerces en particulier.

En face de la place, le cabinet dentaire situé au 112 rue Sommeville a prévu de déménager de quelques mètres pour s'installer à la place du pressing à l'angle de la rue de l'Abbé Pierre, une fois la réalisation achevée du programme de construction qui devrait commencer début 2015. Le cabinet dentaire s'installera alors au rez-de-chaussée du bâtiment qui comportera quelques logements à l'étage.

Les visages de vos quartiers

POUR VOUS PRÉSENTER LES CINQ CO VICE PRÉSIDENTS HABITANTS, QUATRE QUESTIONS LEUR ONT ÉTÉ POSÉES : DEPUIS COMBIEN DE TEMPS HABITEZ-VOUS À COMBS-LA-VILLE ? EN QUOI AIMEZ-VOUS CETTE VILLE ? POURQUOI VOUS ÊTRE INVESTIS DANS LA DÉMARCHÉ DES CONSEILS DE QUARTIER ? COMMENT VOYEZ VOUS VOTRE RÔLE DE MEMBRE DES CONSEILS DE QUARTIER EN GÉNÉRAL ET DE CO VICE PRÉSIDENT EN PARTICULIER. VOICI LEURS RÉPONSES.

ERIC ALAMAMY - CONSEIL DE QUARTIER PRÉVERT



“ J’ai été attiré par cette ville il y a environ 8 ans. Je l’aime pour sa qualité de vie environnementale et sa facilité d’accès à la capitale. Je me suis investi dans le conseil de quartier parce que je suis à une étape de ma vie où j’ai le besoin de donner du temps à ma ville, à mon quartier, à ses habitants. Mon rôle sera d’ouvrir le dialogue directement avec les habitants et les élus avec comme finalité l’amélioration du cadre de vie et du bien-être de chacun. collegehabitantsprevert@gmail.com
Prochain conseil : 2 décembre à 19h30

OLIVIER PROUVAY - CONSEIL DE QUARTIER BOIS L'ÉVÊQUE

“ Nous avons emménagé dans le Bois l’Evêque en janvier 2002 et en 2009, nous avons déménagé pour une maison plus grande dans le même quartier. Mon épouse y habitait lorsqu’elle était plus jeune et quand nous avons souhaité nous éloigner de la proche banlieue parisienne, le choix de Combs nous a semblé évident de par son statut de ville à la « campagne », choix que nous n’avons jamais regretté, ni pour nous, ni pour nos enfants. J’ai fait acte de candidature car j’avais envie de m’investir dans ma ville tout simplement. En tant que membre, je me fais l’écho des souhaits, envies, problèmes des habitants au sein du conseil. Mon rôle de co vice-président est d’être le porte-parole et le point central de ce conseil mais également l’instigateur des réunions de travail. collegehabitantsboisleveque@gmail.com
Prochain conseil : 27 novembre à 19h30



JESSICA THOURIGNY - CONSEIL DE QUARTIER VIEUX PAYS

“ J’habite à Combs-la-Ville depuis juillet 2010. C’est une ville à la campagne proche de Paris. On y trouve tous les avantages d’une ville (crèches, écoles, collège, lycée, de nombreux commerces et services, ainsi que les transports en commun,..), mais entourée de verdure. Il est important pour moi de participer à la vie et donc au bien être du quartier et c’est pourquoi j’ai proposé ma candidature. C’est mon premier mandat au sein du conseil de quartier et aussi en tant que co vice présidente, mais j’espère devenir un bon relais entre les résidents et la commune afin de remonter les informations nécessaires à l’amélioration de notre quartier du vieux pays. collegehabitantsvieuxpays@gmail.com
Prochain conseil : 9 décembre à 19h30



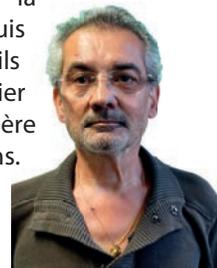
LUDOVIC TRICOIRE - CONSEIL DE QUARTIER GARE



“ Je suis arrivé à Combs en août 2010. La ville se trouve à l’interface entre le monde rural et citadin. Pas trop loin de Paris mais suffisant pour ne pas en ressentir les problèmes notamment de pollution. Un cadre associatif et culturel très riche. Un accès facile à la francilienne, et aux autoroutes A5 et A6. De nombreux commerces de proximité mais aussi de grands centres commerciaux assez proches. Des écoles pour tous les âges (de la maternelle au lycée) et de nombreux équipements sportifs. J’ai proposé ma candidature au conseil de quartier pour pouvoir aider mes concitoyens, donner un peu de mon temps pour la communauté, faire que les gens discutent des problèmes de la vie de tout les jours et qu’une vraie discussion s’organise entre les habitants et les services municipaux dans une atmosphère cordiale et non partisane. Je vois mon rôle comme relais entre les membres du collège habitants et plus largement les habitants du quartier avec les services municipaux. Un premier tour d’horizon m’a permis de lister certains problèmes. Espérons qu’à plusieurs nous pourrons trouver des solutions nouvelles et faire avancer les choses. collegehabitantsgare@gmail.com
Prochain conseil : 4 décembre à 19h30

PATRICK BOUTAULT - CONSEIL DE QUARTIER REPUBLIQUE

“ J’habite Combs-la-Ville depuis février 2014 et j’aime cette commune car c’est la campagne à proximité de Paris. Je me suis engagé dans la démarche des Conseils de quartier pour améliorer la vie de quartier et parce que je m’intéresse à la ville. J’espère être utile aux élus et à mes concitoyens. collegehabitantsrepublique@gmail.com.
Prochain conseil le 25 novembre à 19h30.



Et si vous deveniez famille d'accueil pour chien guide d'aveugle ?

À Coubert, l'Association des chiens guides d'aveugles d'Île de France, présidée par Roger-Jacques Maricot, forme et remet gratuitement des chiens guides d'aveugles aux personnes déficientes visuelles. Pour cela, elle a besoin de familles d'accueil pour apprendre au chiot les bases de l'éducation et le socialiser.



Nous sommes allés à la rencontre des personnes qui travaillent au sein de l'association des chiens guides d'aveugles d'Île de France à Coubert (77). Nous avons rencontré, Odile Deliens, directrice générale qui connaît la structure sur le bout des doigts. Elle nous a présenté le fonctionnement de l'école,

les locaux qui ressemblent par endroit à une véritable ville (escalator, feux tricolores, grilles de métro, appartement pour personnes déficientes visuelles..), et l'équipe qui travaille à ses côtés comprenant les éducateurs de chiens guides. Plus de vingt personnes veillent chaque jour à améliorer le confort de la vie quotidienne des déficients visuels. Cette association est une école fédérée reconnue œuvre de bienfaisance. Elle fonctionne principalement grâce à de généreux donateurs, sans qui rien n'est possible. Mais de la naissance du chiot jusqu'à sa retraite, il y a des étapes incontournables et parmi elles : le passage en famille d'accueil de l'âge de 2 mois et demi jusqu'à 12 mois. Aujourd'hui l'association manque de familles de tutelle pour la pré-éducation et la socialisation du chiot.

LA FAMILLE D'ACCUEIL UN RÔLE PRIMORDIAL

La famille d'accueil est un maillon essentiel de la chaîne de solidarité qui permet aux personnes déficientes visuelles de bénéficier gra-

tuitement d'un chien guide d'aveugle mais aussi d'un fidèle compagnon. Elle accueille chez elle le chiot de l'âge de 3 mois à un an et participe activement à son éducation en gardant cet objectif à l'esprit. Durant cette période la famille de tutelle est aidée par un éducateur afin de s'assurer de la bonne évolution du chiot et remédier à d'éventuelles difficultés. La famille élève, éduque, sociabilise le chiot. Elle veille à satisfaire ses besoins primaires (manger, dormir, jouer). Les soins vétérinaires qui lui sont prodigués et la nourriture sont pris en charge par l'association.

POUR DEVENIR FAMILLE D'ACCUEIL

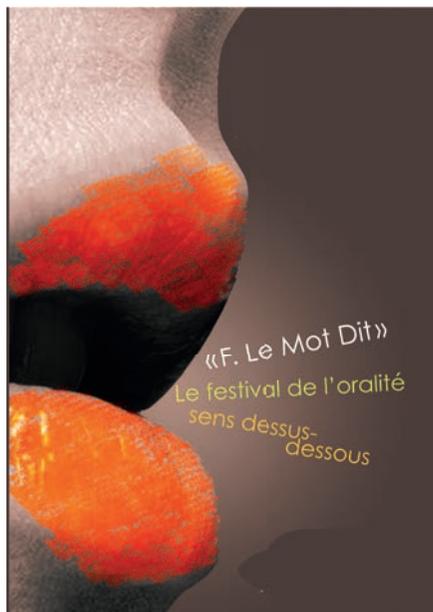
Devenir famille d'accueil demande de la patience, de la douceur, du sérieux, de la disponibilité sur une longue période et de résider non loin de l'association. Tous les membres du foyer doivent être prêts à accueillir le chiot et à suivre impérativement les conseils des éducateurs sans jamais oublier la finalité de l'action. C'est un acte de solidarité en faveur du handicap visuel. Alors, si vous êtes dynamique, disponible et souhaitez vous investir pour une cause utile, participez à la réunion d'information le **lundi 17 novembre de 14h à 16h.**

Pour vous inscrire un numéro : **01 64 06 73 82.**
Chiens guides d'aveugles d'Île de France, lieu dit «le Poteau» RD 319 - 77170 Coubert.
Site internet : www.chiens-guides-idf.fr



Le chiot, vêtu d'un petit gilet bleu symbolisant « l'Élève chien guide », alterne moments d'apprentissage, de tendresse et de complicité au sein de la famille d'accueil.

Les arts oratoires ont leur festival



Cette nouvelle édition du festival des arts oratoires se déroule du 6 au 21 novembre 2014 autour de plusieurs spectacles contés que vous pouvez venir écouter et voir en famille.

Jeudi 6 novembre, un spectacle à découvrir : *le Parfum des Femmes*. Avec les conteuses de l'atelier municipal de l'Art du Conte et le musicien chanteur Laurent Azuelos sous la direction artistique de Ludovic Souliman. Contes et chansons rencontrent les différents êtres et les différents âges de la femme, de la femme louve à la grand-mère, de la belle à la rebelle. Car mieux vaut être belle et rebelle que moche et remoche... **Au Château de la Fresnaye. - Réservation conseillée - Tarif unique : 6 € - Uniquement sur inscriptions au 01 60 34 27 59/63 (nombre de places limité).**

Le vendredi 7 novembre *Elise*, spectacle poético burlesque de et par Élise Noiraud, actrice et metteur en scène. Dans un village de province, une petite fille raconte avec une énergie à toute épreuve, sa réalité quotidienne et familiale. Une mère

névroisée, une grand-mère envahissante, une tante hystérique, mais aussi des copains d'école et une maîtresse idéale ou une professeur de musique exaltée, composent une galerie de personnages déjantés. Ce «seule-en-scène» permet de retrouver toute la saveur, l'émotion et la cruauté de l'enfance. *«Élise nous fait vivre son enfance à travers cette petite fille, surgie du passé, surgie de son cœur, qu'elle incarne avec brio, authenticité et justesse... à l'instar de l'ensemble des autres personnages, qui vont tous prendre vie avec un réalisme étonnant, sans jamais verser dans la caricature... »* **Au Château de la Fresnaye à 20h30. Tout public. Tarif : 12 €/Adultes-6€/Enfants - Uniquement sur inscriptions au 01 60 34 27 59/63 (nombre de places limité).**

Vendredi 14 novembre, place au spectacle conté *Sortilèges et Maléfices* par la compagnie du Chateau. En haut, tout en haut de la montagne, vit Agakura la sorcière, elle est sans âge, elle est sans visage, la méchanceté l'a si bien usée qu'à travers elle, on peut voir passer le temps. Une conteuse et une violoncelliste viennent partager avec vous des histoires de sorcières manipulatrices, cruelles, gloutonnes ou malicieuses... ne soyez pas en retard, on ne sait jamais ce qui peut arriver... **Salle des associations, Varennes-jarcy, à 20h30. Public : à partir de 5 ans - Réservation conseillée par mail mediatheque@varennes-jarcy.fr ou au 01 69 00 11 33.**

Vendredi 21 novembre : *Open Stage*. La MJC et le service jeunesse de la ville organisent une scène ouverte pour comédiens, marionnettistes, clowns, poètes, magiciens. Que vous soyez amateur ou confirmé, vous trouverez un lieu d'expression pour présenter votre prestation et offrir un moment de divertissement au public de l'Oreille Cassée. **À la MJC, à 21h. Informations et inscriptions au 01 60 60 76 98 ou secretariat.mjc-combs-la-ville@wanadoo.fr**



EVENEMENT

Le théâtre au fil des marionnettes

Du 26 novembre au 21 décembre 2014 au Château de la Fresnaye.

La compagnie Blin présente une discipline théâtrale méconnue du grand public : la marionnette à fil. Elle allie à la fois l'art dramatique et l'art visuel. La conception des marionnettes, des castelets, de leurs costumes et accessoires, représente une véritable conception artisanale et artistique.

Au Château de la Fresnaye, du mercredi au dimanche de 14h à 18h. Ouverture en continu les 13 et 14 décembre de 10h à 18h dans le cadre du Marché de Noël.

Autour de l'exposition : samedi 6 décembre 2014 «Gaspard et Joséphine» au Château de la Fresnaye.

Qu'il fait bon dormir dans la maison des petits cochons Gaspard et Joséphine. En s'éveillant, surprise : c'est bien leur anniversaire ! Spectacle accompagné de pièces humoristiques pour piano et de décors inspirés des images d'Epinal.

Réservation obligatoire - Pour le jeune public - Tarif unique : 6 €.

Renseignements 01 60 34 27 59/62

Projection à la médiathèque du film *Bophana, une tragédie cambodgienne*

Le samedi 29 novembre 2014 à 17h30.

Bophana était une jeune femme qui résista à la folie des Khmers Rouges en écrivant des lettres d'amour à son mari. Tous deux le payeront de leur vie. Rithy Panh mène l'enquête et retrace son histoire pour l'arracher à l'oubli. Car pour lui, *«l'anonymat dans un génocide est complice de l'effacement »*. Cette projection a lieu dans le Petit Forum de la médiathèque à 17h30. Le film est projeté dans le cadre du mois du film documentaire en partenariat avec le département de Seine-et-Marne. Réservation conseillée - Entrée libre. Pour le public adulte/adolescent.

Renseignements 01 64 88 61 53

Téléthon édition 2015

Cette année, le Téléthon aura lieu les vendredi 5 et samedi 6 décembre 2014. Les associations combs-la-villaises, la MJC et les services municipaux s'associent afin de vous proposer un week-end d'animations placées sous le signe de la solidarité.

En effet, la maladie est toujours présente et nous avons plus que jamais besoin de vous afin de récolter des fonds et faire avancer la recherche. Mais tout cela ne doit pas nous empêcher de passer un moment convivial avec toutes les associations présentes.

Le Téléthon commencera dès **jeudi 13 novembre** avec des ateliers cuisine et création de bijoux en capsules de café au **centre d'activités sociales Trait d'Union** (renseignements 01 60 60 92 44). Vous pourrez retrouver les porte clefs et les stylos du fils rouge en vente chez de nombreux commerçants de la commune.

Pour tous les chineurs de livres, la **médiathèque** vous ouvrira ses portes pour sa traditionnelle vente d'ouvrages d'occasion le **vendredi 5 décembre** de 14h à 19h et le **samedi 6 décembre** de 10h à 17h30 en non-stop.

Vendredi soir à la salle des fêtes André Malraux, se déroulera le traditionnel **loto** organisé par l'Amicale pour le don de sang bénévole. De nombreux lots seront à gagner lors de cette grande soirée de jeu de 18h45 à 00h. Un accueil musical vous sera proposé par le Big Band EDY. Une possibilité de restauration (couscous poulet, merguez pour 6€) qu'il vous faudra réserver avant le 29 novembre (au 01 60 60 76 98) vous sera également proposée.

Nous retrouverons nos bénévoles le **samedi 6 décembre au matin** afin de continuer à vous proposer des activités

pour toute la famille.

Ainsi vous pourrez aller déguster sur le **marché**, entre 9h et 12h, les célèbres vin et chocolat chauds des Compagnons d'Irminon pour 1€50.

Au même moment, vous pourrez participer à la **grande randonnée pédestre** « escapade » organisée par **Pedibus Jambus**. Découvrez Combs-la-Ville sous un angle nouveau, armé d'un crayon et d'une boussole dès 8h45 à la piscine. L'arrivée se fera autour d'un vin chaud au marché.

Pour les amoureux de l'eau et de la nage, le **samedi** continuera avec **Combs Natation**, à la piscine municipale de 9h à 19h, pour une journée complète de challenges, prises de temps et baptêmes de plongée. Après l'effort vous pourrez rencontrer sur place, **Noémie, ostéopathe professionnelle** en consultation individuelle de 14h à 18h, pour seulement 5€.

Les deux associations de danse, **TSN school et Scène Art Danse**, vous proposeront un gala de danse pour découvrir leurs dernières créations. Rendez-vous le **samedi 6 décembre** à 15h à la salle André Malraux.

Enfin, le **gymnase Cartier** sera investi par les associations **RollEvasion et Astragale** pour **une après-midi et une soirée** autour du cirque et du roller, avec dès 14h des ateliers de jeux et d'acrobaties. À 18h, venez participer à la **zumba géante** et à 20h, rendez-vous pour la **grande roller danse** déguisée sur le thème du cirque avec l'élection du « plus beau clown ».

En espérant que ce programme vous plaise, nous comptons sur vous pour récolter encore plus d'argent et faire avancer la recherche pour vaincre la maladie !

Renseignements : 01.60.60.76.98.

À la piscine...

Nouveau ! La piscine vous propose à la location deux aquabikes

La piscine vous propose la location d'un aquabike pour s'entraîner dans l'eau, se détendre et se tenir en forme.

La résistance exercée par l'eau étant beaucoup plus élevée que celle effectuée par l'air, une séance vous permet de dépenser plus de calories. Par comparaison, vous dépensez 12 fois plus d'énergie en pédalant dans l'eau que lors d'une balade traditionnelle à vélo. Par ailleurs, tout en pratiquant un effort physique, la pression de l'eau masse votre corps.

Au final, l'aquabiking permet de combiner des bienfaits essentiels : pratiquer une activité physique permettant un renforcement musculaire du bas du corps et un travail cardio-vasculaire tout en préservant les articulations et un drainage lymphatique naturel grâce à l'eau.

Durée de la location d'une séance : 30 min - Tarifs : 5 € la séance ou 40 € les 10 séances (entrée non comprise).

Renseignements : 01 60 60 63 48 ou au 01 60 60 15 60.

Fermeture de la piscine

La piscine sera fermée pour vidange du lundi 22 décembre 2014 au dimanche 4 janvier 2015 inclus.

Renseignement : 01 60 60 63 48 ou au 01 60 60 15 60.

Les portes ouvertes de l'EMS

L'Ecole Municipale des Sports (EMS) ouvre ses portes aux parents des enfants inscrits du 8 au 13 décembre 2014 dans les gymnases et à la piscine municipale. Ils pourront ainsi assister aux séances habituelles de leurs enfants.

Renseignements : 01 60 34 27 58.

Princesse et Muezzin... du rêve à la Coupole...



(Crédit © Caroline Bigret)

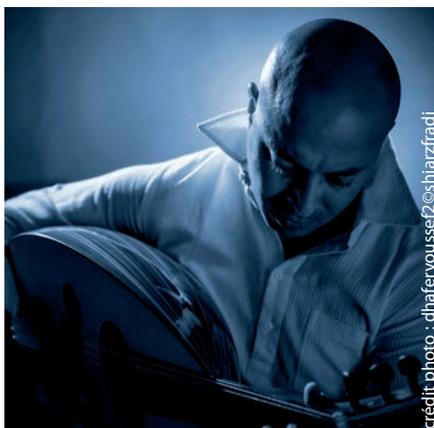
Tête Haute est une pièce de théâtre à voir en famille à partir de 7 ans, mise en scène par Cyril Teste sur les textes de Joël Jouanneau.

Pour nous raconter le fascinant voyage d'une jeune princesse en quête du sens des mots, le metteur en scène fait feu de tout bois : théâtre à l'ombre, cinéma d'animation, effets d'optique... Brouillant les limites du réel et du virtuel, il sert au plus près l'onirisme de cette histoire et donne une profondeur magique à cette quête de soi. Un véritable conte initiatique pour petits et grands. **Le mardi 25 novembre à 19h30 et mercredi 26 novembre à 15h à la Coupole.**

Dhafer Youssef en concert world jazz
Issu d'une lignée de muezzins tunisiens, Dhafer Youssef s'est imposé comme

l'un des maîtres du oud. Accompagné du pianiste Kristjan Randalu, du contrebassiste Phil Donkin et du batteur Chander Sardjoe, il nous propose sa dernière création, *Birds Requiem*, construit comme une musique de film à l'énergie jazzy hors-pair. Il joue, il chante, tout simplement et sourit toujours autant. Dhafer Youssef partage son goût des cimes et du ciel. Pour le plus grand bonheur des oiseaux que nous sommes. **Le vendredi 5 décembre à 20h30 à la Coupole (en partenariat avec l'Espace Prévert Savigny-le-temple).**

Renseignements : 01 60 34 53 60 - www.scenenationale-senart.com



Appel à projets Expositions

Vous souhaitez, en tant qu'artiste (peintre, sculpteur, etc.), exposer dans les salles d'expositions du Château de la Fresnaye afin de faire découvrir vos œuvres. N'hésitez pas à venir retirer un dossier d'inscription auprès du service Animation Vie Locale et Associative, qui sera étudié par le comité de programmation des salles d'expositions.

Renseignements au 01 60 34 27 63/62

Le Tremplin 16-20 ans a du coeur

Le Tremplin 16-20 ans va renouveler les actions menées l'an dernier avec les Restos du coeur : l'opération caddies aura lieu le 8 novembre, et les «Tremplin du coeur» reprendront du service à compter du 28 novembre à raison d'une fois par mois jusque février. N'hésitez pas à les soutenir.

Un samedi sur deux, le Tremplin 16-20 ans donne l'occasion aux jeunes combs-la-villais d'effectuer une sortie culturelle de leur choix. La dernière sortie était au Salon de l'auto. Le 15 novembre prochain les jeunes qui le souhaitent pourront se rendre au spectacle de Thomas N'gijol (inscription avant le 8 novembre).

Renseignements au 01 64 13 16 20

Festival les Traversées de l'Afrique à Sénart du 14 au 24 novembre 2014

Dans le cadre de la Semaine de la Solidarité Internationale, les Sénartais sont invités à découvrir la culture africaine contemporaine. Le parti pris de cette deuxième édition : adopter le regard des femmes. Café littéraire avec des auteures, film ou documentaire témoignant de l'engagement des femmes, découvertes des savoir-faire des femmes d'origine africaine de Sénart... et aussi atelier, concert, conférence, conte, exposition, film d'animation, les occasions seront nombreuses de s'ouvrir à une culture riche et dynamique, avec pour guide des femmes africaines. Le festival les Traversées de l'Afrique à Sénart a lieu du 14 au 24 novembre dans les communes de Sénart.



À Combs-la-Ville, la médiathèque propose une projection le samedi 15 novembre 2014 d'un film de Sherry Hormann sur le combat de Waris Dirie contre l'excision, un café littéraire à Trait d'Union avec Lucy Mushita le 20 novembre à 20h30 et un atelier d'illustrations parents-enfants avec Muriel Diallo le 22 novembre à 15h30.

Renseignements : À la médiathèque dans le Petit Forum à 15h
Retrouvez le programme complet sur le site www.senart.com

Don du sang... la suite



© Gina Sanders - Fotolia.com

Le don de sang est un geste simple qui peut sauver des vies.

L'Amicale des donneurs de sang bénévoles de Combs-la-Ville a entamé une série d'articles sur le don de sang durant plusieurs numéros de Rencontre. En voici la suite et la fin.

Autrefois la France a connu une autre pratique que le bénévolat si important à nos yeux.

En 1950, on pratiquait le « bras à bras ». Le donneur était soumis à de strictes obligations :

- permanences à son domicile ou à l'hôpital
- de jour comme de nuit, pour pouvoir assurer les interventions urgentes

L'indemnité touchée était plus censée rétribuer les contraintes imposées à la vie privée que le sang lui-même. C'est la découverte d'un procédé de conservation du sang qui a, peu à peu, libéré le donneur de telles contraintes

et donc abouti à l'anonymat et au bénévolat.

Actuellement, la FFDSB (Fédération Française pour le Don de Sang Bénévole) s'inquiète de la mentalité de certaines personnes qui seraient prêtes à accepter la rémunération du don de sang. Même si aujourd'hui tout se vend et s'achète, il est important de réaffirmer que le corps humain n'est pas une marchandise.

Pour conclure, je voulais partager avec vous le message de Jean-Pascal Willaumez, Président du Comité d'Éthique de la FFDSB :

Donner, tout simplement !

En toutes circonstances, vouloir le bien pour autrui est un acte généreux destiné à rendre service, espoir ou vie. Donner de sa personne, c'est-à-dire son temps, sa force, son bien, sa patience, son savoir, peut se faire gracieusement ou bien contre reconnaissance, avantages ou rétribution et ici la morale y trouve son compte.

Offrir son sang, ses tissus et organes doit se faire sans vouloir aucun retour, gratuitement : car la rémunération de son corps est une négation à la notion d'inaliénabilité de chaque personne, un outrage universel à la non-commercialisation de l'Être Humain.

C'est cette éthique de bénévolat, volontariat, anonymat, et non-profit personnel et commercial dans le don de sang, que veut sauvegarder et promouvoir la Fédération Française pour le Don de Sang Bénévole.

Nous, donneurs et bénévoles, y restons fidèles et espérons vous voir nombreux nous rejoindre sur la prochaine collecte du samedi 20 décembre en mairie de 9h30 à 16h30.

D. Lassiaille au 06 80 65 73 95
Courriel : adsbcombs@gmail.com

Combs Jumelage



Une délégation d'une douzaine de Québécois de notre ville jumelle Salaberry-de-Valleyfield s'est rendue dans notre ville du 10 au 14 septembre. Notre ami Denis Lapointe, Maire de Valleyfield, ainsi que Lilian Baldwin, coprésidente du jumelage, étaient du voyage. Accueillis à l'Hôtel de ville par notre Député-Maire, la plupart de nos « cousins » ont retrouvé avec plaisir leurs familles d'accueil dont certaines effectuent ces échanges depuis l'origine de notre jumelage. Les nouveaux venus ont fait connaissance avec leur nouvelle famille.

Le temps fut magnifique pendant tout le séjour et a rendu encore plus agréables la visite du site de Guédelon (où un

château fort est en construction avec les méthodes médiévales) terminée par une dégustation de Chablis (effectuée avec modération) ainsi que le séjour à Paris (avec visite du Sénat et promenade en bateau mouche sur la Seine).

Le repas officiel à la « Guinguette du Martin Pêcheur » à Champigny a ravi tous les participants.

En fin de séjour, comme il est maintenant de coutume, nous nous sommes retrouvés au parc Chaussy pour le pique-nique familial préparé par les familles. Une grosse surprise attendait nos « cousins » avec une intronisation et des élévations en grades, organisées par la Confrérie des Compagnons

Le grand loto de l'Union Paroissiale

L'Union Paroissiale vous invite à son grand loto organisé au profit des oeuvres de la paroisse Saint Vincent

le vendredi 7 novembre à 20h30 à la salle des fêtes André Malraux de Combs-la-Ville. Venez nombreux, beaucoup de gros lots dont une pompe à bière une tablette multimédia, un téléviseur LCD, des bons d'achat et un super gros lot surprise...

Renseignements au 01 60 60 68 72 et possibilité de réservation.

Anciens Combattants - Information

Vous avez été en Algérie 120 jours, au delà du 1^{er} juillet 1962, vous avez le droit à la Carte du Combattant. Cette carte vous permettra d'obtenir la retraite du Combattant. Si vous êtes dans ce cas, vous pouvez contacter **André Martinie, 01 60 60 63 46**, président du comité FNACA de Combs-la-Ville, il constituera votre dossier.

d'Irminon (dont font partie de nombreux Québécois).

Merci à toutes les familles françaises impliquées dans ces échanges et rendez-vous en 2015 dans « la belle province ».

Michel Courtois, tél . 01 60 60 57 78

ZOOM

L'association les Bouts d'Chou organise sa prochaine braderie

La braderie de Jouets aura lieu dans la salle le Soleil rue Georges Brassens le samedi 15 novembre de 8h45 à 17h.

Le dépôt aura lieu le vendredi 14 novembre de 19h à 21h30 et la reprise le dimanche 16 novembre de 10h30 à 11h.

Renseignements Sylvie Kangoud 07 81 77 32 69 / 01 60 34 06 24 l'après-midi de 14h à 15h30.

Association des Paralysés de France (APF)



Le foyer résidence de l'APF de Sénart est à la recherche de bénévoles.

Le Foyer d'Accueil Médicalisé de Combs-la-Ville héberge une cinquantaine d'adultes ayant un handicap moteur

avec ou sans troubles associés.

POURQUOI AVONS-NOUS BESOIN DE VOUS ?

Pour accompagner les résidents faire des courses, pour aller se promener avec eux, pour qu'ils mènent une activité au foyer, pour accompagner les résidents à des compétitions sportives, pour discuter autour d'un café... Votre présence peut être régulière ou occasionnelle selon vos disponibilités.

lutter contre les discriminations, pour créer un réseau de solidarité.

N'hésitez pas à nous contacter : Céline Berthier (service animation - référente bénévoles) au Foyer Résidence de Sénart, 1 rue Pablo Picasso, 77380 Combs-la-Ville. Tél. : 01 60 34 51 04



ETRE BÉNÉVOLE, POUR FAIRE QUOI ?

Pour accompagner des personnes handicapées dans leur quotidien. Pour

BBH 2015 - Un hommage à Higelin avec la MJC

Les initiales de trois comparses musiciens – Martial Bort, Jean-Louis Bastus et Olivier Hestin – et leurs influences communes les ont convaincu de se lancer dans un projet singulier avec la MJC L'Oreille Cassée qu'ils fréquentent régulièrement. 40 ans après, le spectacle qu'ils ont créé en résidence à Combs va revisiter dans son intégralité et en toute liberté l'album emblématique de Jacques Higelin : « BBH 75 ». Disque

phare que d'aucuns considèrent comme l'acte de naissance du rock français où la poésie se marie parfaitement à la sauvagerie et l'énergie brute de la musique.

Rendez-vous à la MJC L'Oreille Cassée le vendredi 14 novembre 2014. Informations au 01 60 60 76 98



Gel des dotations de l'Etat aux communes : un coup dur pour les finances locales

Confronté à des difficultés financières majeures alimentant un contexte économique morose, le Gouvernement s'est attelé récemment, à couper un peu plus les vivres aux communes.

En effet, l'Etat a entrepris de diminuer de 30% sur la période 2014-2017, (soit une baisse de 28 milliards d'euros), les dotations qu'il verse aux collectivités. Ces dotations sont pourtant destinées à assurer un équilibre et une équité fiscale sur le territoire national.

Cette baisse drastique du concours de l'Etat sur les années à venir impactera fortement l'investissement communal, entraînant au grand regret de tous, des conséquences dommageables sur la capacité d'autofinancement et d'investissement des communes. Cette quasi-paralysie de l'investissement local frappera notamment le secteur des travaux publics.

Cet impact se ressentira également dans le monde de l'entreprise. Les entreprises locales se verront confrontées à une diminution de commandes, face à la capacité d'investir fortement affaiblie des communes.

Les élus de tout bord politique ont souhaité alerter le gouvernement sur ces funestes décisions par l'intermédiaire de l'Association des Maires de France. Notre majorité municipale a

adopté une motion allant dans ce sens, la minorité se contentant de voter contre... Quelques mois après les dernières élections, notre opposition est décidément toujours dans le déni...

Pour autant, et compte tenu de ce constat alarmant, notre commune poursuit son effort de rationalisation de ses dépenses de fonctionnement.

Cette sagesse budgétaire conduit à maintenir un endettement sain de la commune contrairement à celui de l'Etat qui persiste à vivre à crédit. Rappelons d'ailleurs que notre dette par habitant est l'une des plus faibles de Seine-et-Marne.

Cette bonne gestion financière s'accompagne également d'une volonté de ne pas augmenter les taux d'imposition. En effet, ceux-ci après avoir été baissés de 1995 à 2001, n'ont pas augmenté depuis 2002... et n'augmenteront pas en 2015.

Face à ce contexte difficile, la municipalité fera comme à son habitude tout son possible, pour atténuer et surmonter les difficultés résultant de cette diminution massive des ressources allouées par l'Etat.

Avec Guy Geoffroy, les 29 élus de l'équipe municipale « J'aime Combs-la-ville »

Dire la vérité, rien que la vérité !

La situation économique de notre pays est grave. La zone euro, traverse une période de croissance faible, voire atone. Dans ce contexte, l'argent public est un bien rare et il le restera.

Le plan de réduction des dépenses publiques de 50 milliards d'euros, proposé par le Gouvernement est absolument nécessaire pour alléger le poids de la dette publique, qui a augmenté de 1000 milliards entre 2002 et 2012 pour s'établir à 2000 milliards d'euros environ aujourd'hui. Si l'assainissement de nos finances publiques n'est pas populaire, elle est toutefois salutaire car être responsable, c'est avoir le courage de réformer aujourd'hui pour que les générations futures n'aient pas à assumer nos erreurs du passé.

Le choix d'adapter le rythme des réductions des déficits à la situation financière des Français a été privilégié. La justice fiscale progresse : un tiers des contribuables verront leur impôt baisser en 2015, la TVA n'augmentera pas, la 1ère tranche d'impôt sur

le revenu sera supprimée. Il n'y aura plus de hausses d'impôts à destination des classes moyennes car les efforts demandés sont déjà considérables.

Les alternatives à cette politique de redressement, c'est l'extrême-droite : sortir de l'euro et chasser tout ce qui est étranger ; c'est le programme ultra-libéral de la droite : imposer aux Français des coupes budgétaires de 100 milliards d'euros, mettre fin aux 35h, supprimer le CDI dans la fonction publique, abolir l'impôt sur la fortune.

Avoir le courage de dire la vérité, c'est préférer l'intérêt supérieur du pays aux petits calculs politiques. C'est le choix qui a été fait par le Gouvernement pour redresser notre pays.

*P. Sainsard, M-C. Barthès, R. Zallio, M. Gotin, J. Samingo
mieuxvivrecombs@orange.fr*

Principales délibérations du Conseil municipal du 20 octobre 2014

- Motion de soutien à l'action de l'AMF sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat.
- Réactualisation annuelle du barème des ressources pour le calcul du quotient familial pour 2015.
- Attribution de subventions à des associations locales
- Adoption d'une convention avec la commune de Moissy-Cramayel relative à la prise en charge partielle de la restauration d'un enfant Combs-la-Villais scolarisé en CLIS à Moissy-Cramayel
- Modification du tableau des effectifs du personnel communal.
- Mise en place d'un Conseil Communal de Jeunes Citoyens
- Présentation du rapport d'activité du SIVOM de la Vallée de l'Yerres et des Sénarts pour l'année 2013.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : le 17 novembre 2014 à 20h à l'Hôtel de Ville.



LE POINT SUR...

Le recensement de la population en 2015

Le recensement de la population 2015 aura lieu du 15 janvier au 21 février. Nouveau ! L'ensemble de la population pourra se faire recenser en ligne.

Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. C'est simple, utile et sûr.

Le recensement, c'est simple : pas besoin de vous déplacer

Un agent recenseur recruté par votre mairie se pré-

sentera chez vous, muni de sa carte officielle. Il vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous le préférez, les questionnaires papier à remplir concernant votre logement et les personnes qui y résident. Si vous choisissez de répondre par internet, rendez-vous sur le site : **www.le-recensement-et-moi.fr** et cliquez sur « **Le recensement en ligne, c'est ici** ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent vous a remis lors de son passage. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider. Sinon, remplissez lisiblement les questionnaires papier que l'agent recen-

seur vous remettra lors de son passage. Il peut vous y aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Pour plus d'informations, consultez le site internet : www.le-recensement-et-moi.fr



Bon à savoir

Listes électorales inscription en ligne

C'est la période de révision des listes électorales, si votre situation a changé (tout changement ou complément d'information concernant votre adresse, votre état civil), vous pouvez faire cette démarche soit par courrier (à envoyer en mairie), soit en ligne via le service «mon.service-public.fr». Votre formulaire de demande d'inscription et les pièces justificatives doivent impérativement être parvenus en mairie avant le 31 décembre de cette année. Rappel : en 2015 il y aura les élections départementales puis les élections régionales.

Le lien pour les inscriptions par Internet se trouve sur www.combs-la-ville.fr

N'attendez pas !

Inscriptions

Accueils de loisirs des vacances de Noël. Vous avez jusqu'au samedi 8 novembre pour inscrire vos enfants aux accueils de loisirs pour les vacances de Noël. **Rappel :** les **vacances de la Noël** ont lieu du 19 décembre 2014 après la classe au 5 janvier 2015 au matin.

Information : L'accueil de loisirs Beausoleil sera exceptionnellement fermé durant les vacances de Noël pour travaux.

État civil

NAISSANCES

Gabin Martin, Eden Carré, Léane Saubion, Zoé Gouot, Manon Moreau
Adrien Bernard, Emilie Philippe, Joy Cabourg, Francisca Martins Da Cunha
Corentin Cosson, Abigaëlle Wembo, Ema Brossaud

MARIAGES

Damien Colas et Alice Boudon
Malik Djefall et Emilie Charbonneau
Dominique Chancel et Séverine Lemonte
Nicolas Buizard et Emmanuelle Malosse
Christophe Hubert et Caroline Lovotti
Yacin Ali-Cherif et Nacima Fellahi

DÉCÈS :

Marcelle Briffault veuve Cuenca (87 ans)
Micheline Tourneur veuve Sourbelle (92 ans)
Philippe Asselin (59 ans)
Saïd Mbelizi (60 ans)
Sima Mampuya (55 ans)
Fernande Delabrouille veuve Brocquet (88 ans)
Jean-Claude Baillais (78 ans)
Arlette Darthuys (66 ans)

Pratique

HÔTEL DE VILLE DE COMBS-LA-VILLE

Place de l'Hôtel de Ville
77 385 Combs-la-Ville Cedex
Tél. : 01 64 13 16 00

OUVERTURE DES SERVICES MUNICIPAUX

- du lundi au vendredi de 8h45 à 11h45 et de 13h30 à 17h15 (accueil de la mairie ouvert jusqu'à 17h30)
- le samedi de 8h45 à 11h45

Les services Enfance-scolaire, Urbanisme, et Formalités administratives sont fermés les mardi et jeudi après-midis. La régie municipale n'est ouverte que le matin. Le service Urbanisme ouvre le dernier samedi de chaque mois.

SERVICES DE GARDE

Médecins : deux services

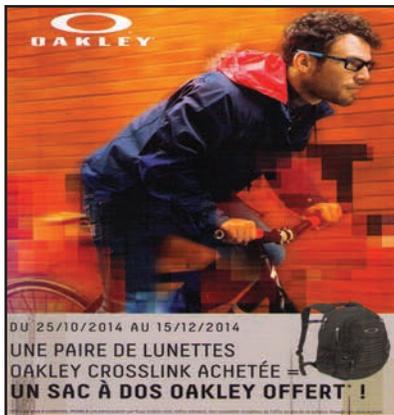
de garde de médecins généralistes fonctionnent la nuit (de 19h à 7h), les dimanches et les jours fériés en l'absence de votre médecin traitant :

- Médecins d'Urgence 77 : 0 825 826 505
- SOS Médecins : 0 820 077 505

Pharmacies : les pharmaciens de Combs-la-Ville assurent une permanence tous les lundis matins à tour de rôle. La liste est affichée sur leurs vitrines (39 15 appel).



Retrouvez Rencontre à Combs sur www.combs-la-ville.fr



VISUAL

OFFRE VALABLE CHEZ VOTRE OPTICIEN VISUAL AP VISION

DU 25/10/2014 AU 15/12/2014
UNE PAIRE DE LUNETTES
OAKLEY CROSSLINK ACHETÉE =
UN SAC À DOS OAKLEY OFFERT !

www.apvision.fr
Galerie Intermarché • Combs-La-Ville • 01 60 60 81 27
Voir conditions en magasin



La rénovation énergétique de votre Habitat depuis 1981



**Isolation
Protection
Fermetures**

En avez-vous assez
de cette sensation de froid

près de vos fenêtres et de votre porte d'entrée ?

Remplacez-les par des menuiseries performantes

et bénéficiez du Crédit d'Impôt pour la Transition Énergétique.



©Fotolia



ZAC de l'Ormeau - 22 rue Pierre et Marie Curie - 77380 COMBS LA VILLE - contact@ipf-renovation.fr - www.ipf-renovation.fr - 01 64 13 66 13

FENÊTRES - PORTES D'ENTRÉE - VOLETS - STORES - GRILLES - PORTES DE GARAGE - PORTAILS - CLÔTURES



HÔPITAL PRIVÉ CLAUDE GALIEN



20, route de Boussy - 91480 Quincy-sous-Sénart

www.hopital-prive-claude-galien.fr



URGENCES
7j/7 - 24h/24
0 826 30 90 00
15 centimes la minute + le prix d'une communication

CHIRURGIE

- Orthopédie
- digestive et viscérale
- gynécologique
- thoracique
- ophtalmologique
- vasculaire
- urologique
- stomatologique
- plastique / reconstructrice

IMAGERIE

- radiologie
- scanner
- IRM
- scintigraphie

DIALYSE

RÉANIMATION

MATERNITÉ

- cocooning maman
- néonatalogie

MÉDECINE

- réanimation
- cardiologie
- angiocoronographie
- médecine interne
- cancérologie / chimiothérapie
- ORL
- gastroentérologie
- pneumologie

NUTRITION / OBÉSITÉ

- bilan médical complet et chirurgie de l'obésité
- parcours de soin personnalisé

Accès

RER

Ligne RER D.
Arrêt Boussy-St-Antoine

BUS

Véolia Transdev
Lignes C1 et S, arrêt Bizet
Ligne C2, arrêt Gare Boussy-St-Antoine
Albatrans
Ligne 91.01, arrêt Bizet